

## **DEC112003DAJ**

Décision modifiant la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 19 mai 2003 modifié fixant la liste des sections du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'arrêté du 11 juin 2008 portant création de commissions interdisciplinaire ;

**Vu** la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la délibération du conseil d'administration du 23 juin 2011,

### **DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** – La décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 susvisée est modifiée ainsi qu'il suit :

- aux articles 1<sup>er</sup> et 4-2, les termes : « Institut des Sciences Informatiques et leurs interactions » sont remplacés par les termes : « Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions ».

**Art. 2** – Les dispositions modificatives de l'article 1<sup>er</sup> s'appliquent aux décisions du CNRS en vigueur à la date d'entrée en vigueur de la présente décision.

**Art. 3** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 31 août 2011

Alain Fuchs

## DECSGCN

### Décision modifiant la décision n° 050007SGCN du 28 juin 2005 modifiée relative à la nomination des membres du bureau des sections et des commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique

Le Président,

Vu, le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu, le décret du 21 janvier 2010 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique - M. FUCHS (Alain) ;

Vu, la décision n° 050007SGCN du 28 juin 2005 modifiée relative à la nomination des membres du bureau des sections et des commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique ;

### DÉCIDE

**Art. 1<sup>er</sup>** – L'article 1 de la décision du 28 juin 2005 susvisée est modifié comme suit : est nommé membre du bureau de la section 16 – «Chimie du vivant et pour le vivant : conception et propriétés de molécules d'intérêt biologique», Monsieur Eric GUITTET, directeur de recherche, en remplacement de Monsieur Jean-François MOUSCADET, démissionnaire.

**Art. 2** – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Alain FUCHS

*Pour le Président et par délégation,  
la Secrétaire générale du Comité national*

**Décision n° DEC112049SGCN relative à la nomination des membres du bureau du conseil scientifique de l'institut de physique du Comité national de la recherche scientifique**

Le Président,

Vu, le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu, le décret du 21 janvier 2010 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique - M. FUCHS (Alain) ;

Vu la décision n° 100003SGCN du 22 février 2010 fixant la composition, le mode d'élection et le fonctionnement des Conseils scientifiques d'institut ;

Vu la décision n° DEC10005DAJ du 02 juillet 2010 portant nomination de M. GIRARD (Bertrand) aux fonctions de directeur de l'institut de Physique

**DÉCIDE**

**Art. 1<sup>er</sup>** – Sont nommés membres du bureau du conseil scientifique de l'institut de physique :

Monsieur Eric PEREZ et Madame Elin SONDERGARD

**Art. 2** – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Bertrand GIRARD